

2021

VILLE DE
FONDETTES
AU COEUR DU VAL DE LOIRE



**Fonds de Solidarité et Développement
des Initiatives culturelles et sportives**



www.fondettes.fr

Dossier de demande

Soit en exemplaire papier à l'attention de :

Monsieur le Maire - Hôtel de ville - CS 60018 - 37230 Fondettes

Soit par courriel à l'adresse suivante : vieassociative@fondettes.fr

Cadre réservé à la collectivité
Montant demandé :

Montant accordé :

Nom de l'association :

Hôtel de ville

35 rue Eugène Goüin - CS 60018 – 37230 Fondettes

☎ 02 47 88 11 11 / Fax : 02 47 42 29 82 / Courriel : mairie@fondettes.fr

www.fondettes.fr

Qu'est-ce que le Fonds de Solidarité et Développement des Initiatives culturelles et sportives ?

Envie de réaliser des projets culturels, sportifs ou solidaires au sein de votre commune ? La ville de Fondettes peut vous accompagner pour le montage de votre projet et vous apporter un soutien financier avec le FSDICS (Fonds de Solidarité et Développement des Initiatives Culturelles et Sportives).

Chaque année, ce sont quelques projets qui seront soutenus.

Le FSDICS : un fonds dédié aux initiatives des fondettois

Le FSDICS sert à financer les projets des fondettois qui auront des retombées sur la ville et qui ont un caractère exceptionnel.

Pour être éligibles au financement, les projets doivent :

- être portés par une association dont le siège social est sur la ville de Fondettes ;
- s'inscrire dans une dynamique culturelle, sportive, citoyenne ou solidaire ;
- avoir des retombées significatives pour la ville de Fondettes ;
- avoir un caractère exceptionnel.

Le FSDICS finance des projets à hauteur de **800 € maximum**.

Comment se présente le dossier de demande de subvention d'une action spécifique ou exceptionnelle ?

Il se compose en quatre parties distinctes :

Fiche 1 : Identification de l'association

Fiche 2 : Action ou projet spécifique : descriptif et éléments budgétaires

Fiche 3 : Compte-rendu et bilan financier (à renvoyer une fois l'action réalisée)

Fiche 4 : Attestation sur l'honneur

Quelles sont les modalités d'obtention du fonds ?

Seules les associations menant des activités d'intérêt général peuvent être subventionnées. Il est impossible de solliciter ce fonds deux années consécutives.

Traitement des demandes de subvention

Ce fonds fera l'objet d'un examen attentif et sera voté en Conseil municipal.

Après le dépôt du dossier

Pour justifier de l'utilisation des fonds accordés, vous devez communiquer au service Vie Associative de la Ville un compte-rendu financier de l'action subventionnée.

Pièces à joindre au dossier

Dans tous les cas :

- × un RIB de votre association ;
- × le compte rendu de l'assemblée générale annuelle ;
- × le rapport annuel d'activités ;
- × un exemplaire des statuts s'ils ont été modifiés depuis le dépôt d'une demande précédente.

En plus, si votre association n'a jamais bénéficié de subventions de la ville de Fondettes :

- × un exemplaire des statuts ;
- × une copie du récépissé de déclaration de l'association en Préfecture ;
- × une copie de l'avis d'insertion au Journal Officiel.

1 - Identification de votre association

1-1 Renseignements concernant votre association

Identification de votre association

Nom de votre association :

Adresse de son siège social :

Code postal Commune :

Téléphone

Mail :

Date du récépissé de déclaration de l'association en Préfecture :

Date de publication au journal officiel :

N° de référence de l'association :

N° WALDEC (attribué pour toute association créée ou modifiée à compter du 1^{er} janvier 2006) :

W37

Numéro SIREN et/ou SIRET :

Identification du responsable de l'association et de la personne chargée du dossier

Le représentant légal (le président et autres personnes désignées par les statuts)

Nom : Prénom :

Qualité : Président

Mail : Tel :

Nom : Prénom :

Qualité : Vice président

Mail : Tel :

Nom : Prénom :

Qualité : Trésorier.

Mail : Tel :

Nom : Prénom :

Qualité : Secrétaire

Mail : Tel :

Nom : Prénom :

Qualité : Secrétaire adjoint

Mail : Tel :

La personne chargée du dossier au sein de l'association

Nom : Prénom :

Mail :

Participation humaine de l'association :

Vous indiquerez le nombre de personnes participant à l'activité de votre association, tant de manière bénévole que rémunérée. S'agissant des personnes salariées, vous indiquerez le nombre de CDI, d'une part, et les personnes à temps partiel, d'autre part.

Bénévoles :

Nombre total de salariés permanents :

Salariés en CDI : dont salariés à temps partiel :

Précisez ci-dessous mi-temps, tiers-temps :

.....

Salariés en CDD : dont salariés à temps partiel :

Précisez ci-dessous mi-temps, tiers-temps :

.....

.....

.....

Nombre d'adhérents :

- domiciliés à Fondettes :

- domiciliés hors Fondettes :

Autres informations pertinentes concernant les moyens humains, que vous souhaitez indiquer :

.....

.....

.....

Votre association utilise-t-elle un local municipal de façon permanente ?

non

oui

Si oui précisez le nom, l'adresse et le numéro de la salle :

.....

.....

Le local est-il partagé avec une autre association ?

non

oui

Si oui laquelle ?

Votre association utilise t-elle un local municipal de façon ponctuelle ?

non

oui

Si oui précisez le nom, l'adresse et le numéro de la salle et les créneaux d'utilisation

.....

**Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?
Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique,
etc.) :**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

**Vous pouvez préciser ici, si vous le souhaitez des éléments qui vous paraissent importants
pour appuyer votre demande de fonds :**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Mise à dispositions gratuite de biens ou de prestations

Merci de détailler ici toutes les contributions en nature dont votre association pourrait bénéficier pour son action.

• Soutien à la manifestation

Intervention des Services techniques (Précisez pourquoi)	Matériel prêté	Salles ou équipements mis à disposition

4 - Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e),(nom et prénom)

représentant(e) légal(e) de l'association :

- Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant ;
- Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ;

Demande une subvention de : ... €

Précise que ce fonds, s'il est accordé, devra être versé (1)

au Compte bancaire de l'association :

Nom du titulaire du compte :

Banque :

Domiciliation :

.....
Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB

Fait, le à

Signature :

(1) Vous pouvez, si vous le souhaitez, joindre un RIB ou un RIP.

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.
Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.